Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande

Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes

Band: 133 (2007)

Heft: 09: Corps et matériaux

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



EVOLUTION DES AFFAIRES AU 1^{ER} TRIMESTRE 2007

Dans l'enquête de la **sia**, presque tous les bureaux d'études qualifient la marche des affaires de bonne ou au moins de satisfaisante. Les signes indiquent que l'évolution pourrait cependant redevenir plus calme. Afin de pouvoir faire face aux grands portefeuilles de mandats, les bureaux embauchent de nouveaux collaborateurs.

Bon début d'année 2007

Les bureaux d'études ont très bien démarré l'année 2007. Ce résultat ressort de l'enquête réalisée par le centre de recherche conjoncturelle de l'EPFZ (KOF) à la demande de la Société suisse des ingénieurs et des architectes (sia). Lors de l'enquête du KOF sur le premier trimestre, la part de ceux qui ont qualifié leur situation de bonne a encore légèrement augmenté pour

atteindre à peu près la moitié. Comme les réponses « situation satisfaisante » ont aussi manqué de peu la barre des 50 %, les mauvais jugements étaient donc insignifiants. Néanmoins, ce sont surtout les grands bureaux qui profitent de cette relance. Les affaires des petites et moyennes entreprises sont un peu moins bonnes. Mesurée à la valeur globale des constructions, celle de locaux industriels et commerciaux évolue particulièrement bien - comme les trimestres précédents – alors que le secteur du logement et la construction publique n'ont enregistré qu'une croissance minime. La légère tendance de croissance de l'an dernier se maintient pour les portefeuilles de mandats à l'étranger. Cette part a constamment augmenté pendant les derniers trimestres, de sorte qu'un bureau sur quatre peut annoncer une activité à l'étranger.

Conjoncture	bonne en%	satisfaisante en%	mauvaise en%
Ensemble de la Suisse	47 (41)	46 (54)	7 (6)
 Architectes 	46 (42)	45 (49)	9 (9)
- Ingénieurs	48 (40)	47 (57)	5 (3)
Plateau Est et Zurich	52 (41)	43 (54)	5 (5)
Plateau Ouest et Berne	44 (32)	48 (63)	8 (5)
Nord-Ouest de la Suisse et Bâle	51 (71)	36 (24)	14 (5)
Suisse orientale et Saint-Gall	52 (39)	39 (48)	9 (13)
Tessin	12 (8)	64 (79)	24 (13)
Suisse romande	32 (24)	65 (72)	2 (4)
Suisse centrale	35 (48)	59 (45)	7 (7)

Activité	en hausse en%	aucune variation en%	en baisse en%
Ensemble de la Suisse	21 (16)	72 (77)	6 (7)
 Architectes 	19 (17)	73 (75)	8 (8)
- Ingénieurs	23 (15)	72 (78)	5 (7)
Plateau Est et Zurich	21 (26)	72 (65)	7 (9)
Plateau Ouest et Berne	27 (15)	65 (77)	8 (8)
Nord-Ouest de la Suisse et Bâle	32 (29)	68 (67)	0 (3)
Suisse orientale et Saint-Gall	19 (8)	74 (85)	7 (7)
Tessin	7 (0)	66 (81)	27 (19)
Suisse romande	24 (11)	72 (84)	4 (5)
Suisse centrale	6 (9)	79 (81)	14 (10)

Perspectives conjoncturelles	amélioration en%	stagnation en%	aggravation en%
Ensemble de la Suisse	17 (17)	77 (77)	6 (5)
- Architectes	23 (24)	69 (68)	8 (8)
- Ingénieurs	13 (13)	83 (84)	4 (3)
Plateau Est et Zurich	19 (19)	76 (77)	5 (5)
Plateau Ouest et Berne	18 (15)	72 (77)	10 (8)
Nord-Ouest de la Suisse et Bâle	21 (20)	77 (78)	1 (3)
Suisse orientale et Saint-Gall	31 (33)	67 (63)	2 (5)
Tessin	21 (8)	56 (68)	24 (24)
Suisse romande	19 (17)	77 (80)	4 (4)
Suisse centrale	13 (14)	74 (82)	14 (4)

Des temps plus calmes en vue

Prochainement, cet essor pourrait cependant redevenir plus calme. Au premier trimestre en effet, la valeur globale des constructions et les prestations fournies ont un peu moins progressé que dans le passé. En outre, les prévisions quant à l'obtention de nouveaux mandats ont subi un léger coup de frein. Quelques bureaux les ont ramenées de « meilleures » à « inchangées ». Cette évolution touche aussi – comme prévu – les prévisions relatives aux affaires dans les six mois, mais pas avec la même vigueur: le solde des prévisions à moyen terme a faiblement diminué, tandis que plus de trois quarts des bureaux n'envisagent pas de changement imminent. Néanmoins, plus nombreuses sont, une fois encore, les firmes qui ont l'intention d'engager de nouveaux collaborateurs (un cinquième) signe que les mandats des portefeuilles bien remplis ne peuvent pas être exécu-

TRACÉS n° 09 23 mai 2007 p.19

sia

tés dans les délais voulus avec les capacités disponibles. Sur le front des prix, les prévisions sont encore légèrement en hausse mais quatre bureaux interrogés sur cinq ne s'attendent toujours pas à des changements.

Perspectives encourageantes pour les architectes

L'appréciation des architectes sur leur situation correspond grosso modo à l'image de l'ensemble des bureaux: environ la moitié a estimé qu'elle était restée la même qu'avant et l'autre moitié, qu'elle était bonne. Un bureau sondé sur trois a taxé les prestations fournies de « plus élevées » et deux sur trois d'«identiques». Les architectes donnent toutefois une note un peu meilleure à leurs perspectives que l'ensemble des bureaux, en particulier pour les trois prochains mois. Cela pourrait résulter du fait que l'activité se réduit dans la branche des constructions neuves, contrairement aux travaux de transformation/aménagement, prennent plus d'importance.

Traditionnellement, la part de ce secteur est plus grande chez les architectes (un bon tiers) que chez les ingénieurs (un quart). Presque neuf bureaux interrogés sur dix prévoient des tarifs identiques à l'avenir. Près d'un bureau sur six a l'intention d'engager de nouveaux collaborateurs, ce qui correspond à des portefeuilles de mandats toujours bien garnis assurant une réserve de travail supérieure à neuf mois.

Bureaux d'ingénieurs satisfaits

Les bureaux d'ingénieurs ont aussi taxé leur situation de globalement positive. Néanmoins, des premiers signes de ralentissement de la reprise apparaissent déjà, notamment pour les prestations fournies. Il y a un an, plus du tiers des bureaux avait encore annoncé une hausse mais, au premier trimestre de 2007, ce nombre n'a même plus atteint un quart (et les réponses « identiques » se sont accrues). La croissance des valeurs globales des constructions faiblit mais moins qu'avant. Parmi les différentes branches, la situation des ingénieurs actifs dans le génie rural et les travaux de géomètre est relativement faible (notamment pour les prestations fournies et les attentes de nouveaux mandats). En revanche, on ne perçoit guère de différences entre les bureaux d'ingénieurs civils et ceux spécialisés en installations du bâtiment. Le solde des prévisions sur les mandats des trois prochains mois n'a plus guère augmenté: l'écart entre les opinions optimistes et pessimistes, qui dépassait encore un sixième il y a une année, est maintenant tombé quasiment à zéro.

(SIA/KOF)

NORME SIA 263: MÉTHODE ALTERNATIVE POUR LE CALCUL AU DÉVERSEMENT DES PROFILÉS LAMINÉS

Les résistances au déversement selon la norme SIA 263 sont basées sur les conditions plus sévères de la prénorme européenne ENV 1993-1-1 et sont sensiblement inférieures à celles de l'ancienne norme SIA 161. Dans la période transitoire ENV-EN, la définition des résistances au déversement a été complétée par une approche moins sévère. En effet, la norme européenne EN 1993-1-1, paragraphe 6.3.2.3, équation (6.57), comprend une nouvelle expression du facteur de réduction pour les profilés laminés. Il est à noter que cette norme est maintenant disponible (SN EN 1993-1-1) auprès de la sia et de la SNV.

La nouvelle expression de l'EN laisse ouverte une liberté d'interprétation et permet de s'approcher des anciennes valeurs utilisées en Suisse. La commission de norme SIA 263 a effectué des comparaisons, au niveau du calcul, entre les différentes courbes de déversement des différentes normes (SIA 161, SIA 263, ENV 1993-1-1 et EN 1993-1-1). Suite aux résultats de ces comparaisons, la commission a décidé d'autoriser une nouvelle expression pour le facteur de réduction, appelé ici χ_D^* , qui reprend la méthode exposée au paragraphe 4.5.2 de la SIA 263, mais avec des expressions légèrement remaniées, tirées de l'EN 1993-1-1:

$$\chi_D^* = \frac{1}{\Phi_D + \sqrt{\Phi_D^2 - \beta \overline{\lambda}_D^2}} \le 1,0$$

$$\Phi_D = 0.5 \left[1 + \alpha_D \left(\overline{\lambda}_D - \overline{\lambda}_{D,0} \right) + \beta \overline{\lambda}_D^2 \right]$$

La décision de la commission SIA 263 est de prendre les valeurs des paramètres comme suit:

 α_D = 0,21 selon courbe de flambage a, $\overline{\lambda}_{D,0}$ = 0,4 et β = 1,0.

Ainsi, pour les profilés laminés, le facteur de réduction au déversement χ_{D}^{*} reste inférieur à celui de l'ancienne norme SIA 161, toutefois il le dépasse de 5% au maximum pour $\bar{\lambda}_D$ < 0,6. Les nouvelles Tables de dimensionnement SZS C4/06 contiennent des tableaux de dimensionnement pour les profilés laminés en double-té déterminés avec la méthode plus favorable, utilisant la nouvelle courbe de déversement proposée ci-dessus, ainsi que des valeurs auxiliaires pour déterminer les résistances au déversement selon la méthode de la SIA 263. Pour les résistances au déversement des profilés composéssoudés, le facteur de réduction tel que présenté dans la norme SIA 263 doit être utilisé.

Alain Nussbaumer président de la commission SIA 263

MISE EN CONSULTATION DU CAHIER TECHNIQUE SIA 2031 « CERTIFICAT ÉNERGÉ-TIQUE DES BÂTIMENTS »

Suite à la publication de la directive européenne sur les performances énergétiques du bâtiment, la **sia** publie le cahier technique SIA 2031 « Certificat énergétique des bâtiments ». Celui-ci offre les bases pour une déclaration unifiée de la consommation d'énergie des bâtiments et l'émission de gaz à effet de serre liée à la consommation d'énergie.

Le certificat énergétique SIA classe les bâtiments en sept catégories, une fois en fonction de leur consommation d'énergie primaire et une fois selon leur émission de gaz à effet de serre. Il indique en plus la part d'énergie renouvelable comprise dans la consommation d'énergie primaire.

Ce cahier est basé sur les nouvelles normes européennes en la matière. Ces normes proposent les principes et des méthodes, mais laissent une grande liberté aux pays membre de la CEN (dont la Suisse) pour adapter ces règles aux conditions locales. Le certificat énergétique est destiné aux applications volontaires et à celles qui pourraient être prescrites par des autorités.

Conformément aux normes euro-

péennes, ce certificat est basé sur la consommation d'énergie primaire annuelle totale et l'émission de gaz à effets de serre, pour tous les usages dans le bâtiment. Il ne donne pas d'information sur les caractéristiques détaillées telles qu'isolation, rendement des installations, etc. Comme pour des appareils ménagers, des voitures ou des lampes, l'étiquette énergétique sia contribue à améliorer la transparence du marché.

Le projet mis en consultation est disponible sur le site Internet de la **sia** <www.sia.ch/conslutations> où il peut être téléchargé.

Les commentaires et les prises de position doivent être soumis d'ici au 22 juin 2007 au service des normes (roland.aeberli@sia.ch) sous le chiffre correspondant à la norme et au moyen du formulaire électronique prévu à cet effet. Aucune réaction n'est recevable sous une autre forme.

Roland Aeberli, secrétariat général SIA

COURS SIA-SERVICE: LE CHOIX DE LA FORME JURIDIQUE CORRECTE

La plupart des architectes et des ingénieurs ne s'occupent qu'une seule fois de la question de la forme juridique de leur entreprise, soit au moment du début de leur activité d'indépendant. La forme juridique de l'entreprise, choisie le plus fréquemment lors de la fondation de cette dernière, n'est souvent plus optimale après un certain temps. Le nouveau cours de SIA-Service « Choix de la forme juridique correcte » s'adresse tant aux propriétaires d'entreprises existantes qu'aux fondateurs d'une nouvelle entreprise et offre une aide permettant de décider de la forme juridique adéquate. Le cours présente une vue d'ensemble des formes juridiques, les aspects de sécurité et responsabilité, la fondation, l'accueil de partenaires et la succession, le nouveau droit de la S.A. et le droit de la Sàrl, les aspects fiscaux importants et informe sur les possibilités de conseils individua-

(SIA-Service)

Informations et inscriptions, SIA-Service, tél. 044 283 63 63, fax 044 283 63 64 ou courriel, contact@siaservice.ch

Cours «Le choix de la forme juridique correcte»

Lausanne, jeudi, 28 juin 2007, 17h30-19h30, suivi d'un apéro

Prix et inscriptions
Membres bureaux SIA fr. 80.Clients de BD0 Visura fr. 80.Membres individuels SIA fr. 160.Non-membres fr. 200.-

Conférenciers

Jean-Marc Vionnet, BDO Visura Walter Maffioletti, SIA-Service-Law

























